



PROVINCE DE QUÉBEC
RÉGIE INTERMUNICIPALE
DE L'ARÉNA RÉGIONAL DE LA RIVIÈRE-DU-NORD

SÉANCE ORDINAIRE

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Régie intermunicipale de l'aréna régional de la Rivière-du-Nord, tenue le 17 octobre 2018 à 15 h 00, à l'Hôtel de région, situé au 161, rue de la Gare à Saint-Jérôme.

PRÉSENCES :

Monsieur Stéphane Maher, maire de la Ville de Saint-Jérôme
Madame Louise Gallant, mairesse de la Municipalité de Sainte-Sophie
Monsieur Paul Germain, maire de la Ville de Prévost

Est également présente :

Madame Danielle Clément, directrice générale secrétaire-trésorière de la Régie

2018-10-17/968

ITEM 1

OUVERTURE DE LA SÉANCE ORDINAIRE 17 OCTOBRE 2018

Il est proposé par monsieur Paul Germain

ET IL EST RÉSOLU QUE :

La présente séance soit et est ouverte à 15 h 00.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

2018-10-17/969

ITEM 2

LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DU 17 OCTOBRE 2018

Il est proposé par monsieur Paul Germain

ET IL EST RÉSOLU QUE :

L'ordre du jour de la présente séance soit et est adopté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

2018-10-17/970

ITEM 3

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 19 SEPTEMBRE 2018

Il est proposé par madame Louise Gallant

ET IL EST RÉSOLU QUE :

Le procès-verbal de la séance régulière tenue le 19 septembre 2018 soit approuvé.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

2018-10-17/971

ITEM 4

ADOPTION DU REGISTRE DES CHÈQUES DU 12 SEPTEMBRE AU 10 OCTOBRE 2018

ATTENDU QUE la directrice générale secrétaire-trésorière a déposé le registre des chèques pour la période du 12 septembre au 10 octobre 2018;

Il est proposé par madame Louise Gallant

ET RÉSOLU :

QUE le conseil de la Régie adopte le registre des chèques et les prélèvements automatiques pour la période du 12 septembre au 10 octobre 2018:

Folio 01932326 :

- chèques portant les numéros 1011 à 1026 inclusivement représentant un montant de 92 842,78 \$;
- prélèvements automatiques pour les dépenses effectuées auprès de différents fournisseurs représentant un montant de 41 257,86 \$;
- prélèvements automatiques pour les salaires versés représentant un montant de 46 537,10 \$;

QUE le conseil de la Régie autorise le paiement des dépenses pour lequel ces chèques et prélèvements ont été émis;

QUE la directrice générale secrétaire-trésorière certifie par la présente que la Régie intermunicipale de l'aréna régional de la Rivière-du-Nord dispose des crédits budgétaires nécessaires aux activités financières et d'investissement de la Régie.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

2018-10-17/972

ITEM 5

ADJUDICATION DU CONTRAT DE DÉNEIGEMENT POUR LA SAISON 2018-2019 À L'ARÉNA RIVIÈRE-DU-NORD

ATTENDU QUE la Régie a procédé à un appel d'offre sur invitation;

ATTENDU QUE la Régie a effectué une recherche de plusieurs fournisseurs;

ATTENDU QUE la Régie a invité ces trois (3) entreprises offrant les services demandés :

- Les entreprises Pesant;
- Pavage Jérômien;
- Excellence Déneigement;

ATTENDU QUE la Régie dispose du budget nécessaire;

ATTENDU QUE la (1) soumission suivante a été reçue;

Nom du soumissionnaire	Conforme	Coût avant taxes	Option 1 Balayage de fin de saison	Saison 2019-2020 optionnelle
Excellence Déneigement	Oui	30 000 \$	1 000 \$ + tx	30 000 \$ + tx

Il est proposé par monsieur Paul Germain

ET IL EST RÉSOLU QUE :

La Régie intermunicipale de l'aréna régional de la Rivière-du-Nord octroie le contrat de déneigement à l'entreprise Excellence Déneigement inc. pour un montant ne pouvant excéder 30 000 \$ taxes en sus. Les options soumissionnées pourront être accordées selon la satisfaction de la Régie et ce le ou avant le 30 mars 2019.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

2018-10-17/973

ITEM 6

AIDE FINANCIÈRE POUR LA TENUE DE LA 41^E ÉDITION DU TOURNOI DE HOCKEY DES AGENTS CORRECTIONNELS PROVINCIAUX ET FÉDÉRAUX

ATTENDU QUE le ministère de la Sécurité publique a choisi la ville de Saint-Jérôme pour la tenue de la 41^e édition du Tournoi de hockey des agents correctionnels provinciaux et fédéraux;

ATTENDU QUE celui-ci se tiendra du 26 au 28 avril 2019 à l'aréna régional de la Rivière-du-Nord, ainsi qu'au Centre sportif Saint-Antoine. Le tournoi regroupe près de 50 équipes (1000 agents) provenant de l'ensemble du Québec;

ATTENDU QUE le responsable de l'activité demande la gratuité à la Régie intermunicipale de l'aréna régional de la Rivière-du-Nord pour les heures de glace requises à la bonne marche du tournoi à l'aréna Rivière-du-Nord;

ATTENDU QUE les coûts estimés pour l'octroi de cette gratuité par la Régie sont de 9 555 \$ plus taxes pour l'équivalent de 56 heures réparties sur les deux (2) glaces;

ATTENDU QUE l'organisation du tournoi a choisi de remettre leurs profits à la Fondation de l'hôpital de Saint-Jérôme;

ATTENDU QUE l'organisation du tournoi, à la demande du conseil d'administration de la Régie, s'engagera à verser une somme discrétionnaire à des organismes locaux;

Il est proposé par madame Louise Gallant

ET IL EST RÉSOLU QUE :

La Régie intermunicipale de l'aréna régional de la Rivière-du-Nord accorde une aide financière au Tournoi de hockey des agents correctionnels provinciaux et fédéraux en leur octroyant gratuitement les heures de glace requises à la bonne marche de leur tournoi, représentant un montant de 9 555 \$ plus taxes.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

2018-10-17/974

ITEM 7

QUESTIONS DU PUBLIC

Aucune question du public.

2018-10-17/975

ITEM 8

LEVÉE DE LA SÉANCE DU 17 OCTOBRE 2018

Il est proposé par monsieur Paul Germain

ET IL EST RÉSOLU QUE :

La présente séance soit et est levée à 15 h 10.

Stéphane Maher,
Président

Danielle Clément,
Directrice générale
Secrétaire-trésorière